

**Vice-Eersteminister en  
Minister van Werk, Economie en  
Consumenten, belast met  
Buitenlandse Handel**



**Vice-Premier Ministre et  
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et  
des Consommateurs, chargé du  
Commerce Extérieur**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE KRIS PEETERS,  
Vice-Premier Ministre et  
Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs,  
du Commerce extérieur, de la Lutte contre la pauvreté,  
de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées**

Mardi 16 janvier 2019

## **Kris Peeters donne son feu vert à une adaptation du panier de l'indice**

Le Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, Kris Peeters, a ratifié l'accord des partenaires sociaux relatif aux adaptations aux méthodes de calcul de l'indice des prix à la consommation.

**Kris Peeters : « L'indice nous permet de veiller à ce que les salaires et les allocations demeurent liés au bien-être. Pour faire en sorte que l'indice suive l'évolution du coût réel de la vie, chaque année, nous adaptons les produits et services du panier de l'indice. Cette année, il y a une fois de plus un certain nombre de nouveaux produits, comme les véhicules d'occasion et les livres de cuisine. Nous nous employons par ailleurs à une mesure toujours plus précise des prix. L'utilisation des données de caisse de supermarchés et la collecte des données de prix de boutiques en ligne nous donne une image précise de la situation. »**

L'indice est à la base des augmentations des salaires et allocations. Chaque année, en janvier, le panier de produits et services sur lequel est basé l'indice est adapté. De nouveaux produits ou services sont ajoutés, ou le poids ou la mesure des produits ou services est adapté.

Chaque année, la Commission de l'Indice, composée des partenaires sociaux et d'académiciens, propose des adaptations. Le ministre Peeters approuve à présent l'avis unanime de la commission avec les adaptations pour 2019. Les principales adaptations sont énumérées dans la liste ci-dessous.

### **Nouveaux produits**

Neuf nouveaux produits ou services sont ajoutés au panier de l'indice.

- Le loyer d'une chambre d'étudiant

- Le tarif horaire d'un couvreur
- Le remplacement d'une serrure de porte
- Les compresses thermiques (cold/hot packs)
- Les véhicules d'occasion
- Les livres de cuisine
- La consultation d'un diététicien
- Les tatouages
- Les voitures d'enfant (buggy)

L'ajout d'un produit se fait pour plusieurs raisons :

- L'extension d'un groupe de produits dont un nombre limité de produits seulement sont encore mesurés
- Le changement du comportement d'achat du consommateur
- Le poids considérable de produits qui n'ont pas été suivis jusqu'à présent

### **Mesurer avec plus de précision**

Pour une série de produits ou de services, la méthode de mesure est affinée, permettant de ce fait une mesure plus précise des prix.

**Billets d'avion** : Jusqu'à présent, la mesure des prix de billets d'avion se faisait toujours sur base d'une réservation faite quatre mois au préalable. Comme les réservations se font de plus en plus souvent peu avant le départ, les réservations effectuées deux mois et deux semaines avant le départ sont également ajoutées au panier.

**Les villages de vacances** sont incorporées au panier de manière plus précise. Le panier des villages de vacances est fortement élargi et il est fait usage de statistiques de tourisme. Vu que les prix des villages de vacances diffèrent fortement en fonction du type d'habitation, cela donne une évolution de prix plus correcte.

Le coût des **services bancaires** est également mesuré de manière plus précise. Jusqu'à présent, c'était surtout le coût des comptes à vue de cinq grandes banques qui était pris en compte. Dorénavant, il sera tenu compte de quatre profils d'utilisateurs:

- un profil électronique avec carte de crédit
- un profil électronique sans carte de crédit
- un profil traditionnel avec carte de crédit
- un profil traditionnel sans carte de crédit

Le nombre de clients par profil d'utilisateur est fourni par le secteur bancaire, en combinaison avec les tarifs. Les huit principales banques sont incluses dans le calcul.

### **'Big data'**

Pour déterminer les prix des produits du panier de l'indice, on a de plus en plus recours aux 'big data'. Cela permet de mesurer les prix à beaucoup plus grande échelle et de manière plus régulière. La nouvelle méthode donne un indice qui reflète plus fidèlement le comportement d'achat réel des consommateurs.

Tout d'abord, il est fait usage de **scanner data**. Il s'agit de données de caisse des plus grands supermarchés. Les scanner data ont été introduites progressivement dans l'indice depuis 2014. Ces données scannées sont complétées par des relevés de prix en magasin (exemple: boulanger, boucher,...). La part du poids du panier, suivie à l'aide de scanner data, s'élèvera à 22,5 % en 2019.

Ensuite, il est également fait usage de **webscraping**. Il s'agit d'une technique qui permet d'extraire automatiquement des données de pages web ('to scrape'). Vu l'importance croissante des boutiques en ligne et des ventes en ligne des 'magasins classiques', il est nécessaire d'inclure ces données dans le calcul des indices des prix. Le webscraping sera sensiblement élargi en 2019 et sera dorénavant également utilisé pour l'enregistrement de prix de chaussures, de week-ends à la mer et dans les Ardennes, de chambres d'hôtel, de loyers pour une chambre d'étudiant et de véhicules d'occasion. En raison de cette extension, en 2019, la part de pondération des groupes de produits suivis par webscraping s'élèvera à 4,1 %.

### **Pondération relative des produits**

Comme les modes de consommation évoluent, la pondération relative des produits et services du panier de l'indice fait également l'objet d'une adaptation annuelle. Les nouvelles pondérations sont basées sur l'enquête sur le budget des ménages de 2016. Il s'agit de l'enquête la plus récente, dont les résultats ont été publiés en septembre 2017. Ces pondérations ont été actualisées à 2018, et de nouveaux témoins ont été intégrés dans le schéma.